



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2014-2015

TT

P.V. AEDCI 38

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense,
de la Coopération et de l'Immigration**

Procès-verbal de la réunion du 04 mai 2015

Ordre du jour :

1. Entrevue avec les membres luxembourgeois du Parlement européen
2. Dossiers européens: adoption de la liste des documents transmis entre le 25 et le 30 avril 2015
3. Dossiers européens qui sont dans la compétence de la commission:

COM(2014)733 Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen relatif aux activités de la plateforme de financement mixte de l'UE pour la coopération extérieure depuis sa mise en place jusqu'à fin juillet 2014

COM(2015)44 Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Un partenariat mondial pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable après 2015
4. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, M. Marc Angel, Mme Nancy Arendt, M. Gilles Baum, remplaçant de M. Graas, M. Eugène Berger, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer, M. Marc Spautz

M. Georges Bach, Mme Mady Delvaux-Stehres, M. Charles Goerens, Mme Viviane Reding, membres du Parlement européen
Mme Tania Tennina, Administration parlementaire

Excusés : M. Yves Cruchten, M. Gusty Graas, M. Serge Wilmes, M. Claude Wiseler

M. Frank Engel, M. Claude Turmes, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

1. Entrevue avec les membres luxembourgeois du Parlement européen

Les points suivants peuvent être retenus de l'entrevue avec les membres luxembourgeois du Parlement européen :

- Les députés européens avouent ressentir une certaine frustration face à la détresse des réfugiés en Méditerranée et à l'impuissance des institutions européennes au vu de l'inaction de certains Etats membres, ceci malgré le vote d'une résolution de la part du Parlement européen.

Il est rappelé qu'au niveau national, le Ministre des Affaires étrangères luxembourgeois avait récemment fait une déclaration à la Chambre des Députés à ce sujet et avait assuré qu'il serait une des priorités de la présidence luxembourgeoise qui s'orientera sur l'agenda pour les migrations que la Commission européenne publiera mi-mai. Par ailleurs, le Ministre avait également précisé que le Luxembourg soutiendrait la mise en place de quotas pour l'accueil des réfugiés.

Au sein du Parlement européen, il y a un clivage qui va bien au-delà des partis politiques, entre les partisans d'une ouverture de l'immigration légale et ses opposants représentant les Etats membres les plus réticents à intervenir en Méditerranée.

Plus généralement, les événements tragiques en Méditerranée témoigneraient de la faillite de la méthode intergouvernementale. D'où la nécessité d'arriver à un partage des charges et des responsabilités entre les différents acteurs tout en se donnant des moyens financiers conséquents et flexibles afin de pouvoir réagir efficacement en cas de besoin. Qui plus est, l'UE doit se doter d'une stratégie plus ambitieuse en Méditerranée axée sur l'aide humanitaire et la prévention, à travers une diplomatie plus efficace et un renforcement de la sécurité, y inclus une meilleure prise en compte de la dimension militaire.

- Le Luxembourg devra s'intéresser de près à l'agenda digital de la Commission européenne, un dossier à caractère horizontal touchant beaucoup de domaines et souffrant du blocage du Conseil européen. Le Grand-Duché aurait intérêt à ce que ce dossier avance, notamment en raison de l'e-commerce et la présidence sera l'occasion pour lui donner l'impulsion nécessaire. Le Parlement européen a institué un groupe de travail horizontal sur le marché digital.
- La Commission européenne vient de présenter son agenda sur la sécurité intérieure, un dossier transversal mettant l'accent sur la lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité, ainsi que la criminalité organisée. Le Parlement européen est impliqué dans les discussions relatives à la mise en place de différentes politiques en vue de renforcer la sécurité intérieure.
- L'affaire d'espionnage du renseignement allemand pour le compte de la NSA doit aussi être mise en relation avec les négociations sur les accords TTIP et TISA. En effet, les Etats-Unis ont demandé à bénéficier de la « National Security Exemption » dans le cadre de ces accords, une clause horizontale permettant de suspendre une réglementation en cas de menace sur la sécurité du pays. Cependant, le manque de définition et de règles d'application d'une telle clause soulève des questions et met

un flou quant au respect des accords, dont une des conséquences directes serait la perte de confiance des citoyens.

- Le budget 2016 du Parlement européen alloue 20% aux dépenses administratives et prévoit 15 millions d'euros pour assurer la sécurité des bâtiments. Un poste budgétaire a également été réservé pour l'infrastructure du secrétariat général se trouvant au Luxembourg.

2. Dossiers européens: adoption de la liste des documents transmis entre le 25 et le 30 avril 2015

Le tableau est adopté.

COM(2015)185 : rapporteur M. Angel

COM(2015)17 : rapporteur M. Angel

COM(2015)16 : rapporteur M. Adam

3. Dossiers européens qui sont dans la compétence de la commission:

COM(2014)733 Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen relatif aux activités de la plateforme de financement mixte de l'UE pour la coopération extérieure depuis sa mise en place jusqu'à fin juillet 2014

Le rapport analyse les quatre moyens à disposition de l'UE pour financer la coopération extérieure, i.e. le Fonds européen pour le Développement, l'Instrument européen de voisinage, l'Instrument de financement de la Coopération au développement et l'instrument d'aide de préadhésion. La plateforme a notamment analysé comment parvenir à un financement mixte plus efficace. Des règles de contrôle ont été mises au point pour chaque instrument afin d'en faciliter l'application.

COM(2015)44 Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Un partenariat mondial pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable après 2015

Le texte présente notamment les dix-sept nouveaux objectifs du développement après 2015.

4. Divers

- L'Ambassade des Etats-Unis invite les membres de la commission à une réunion le 11 mai 2015 de 17.00 à 18.00 heures en présence du Professeur Earl Fry, professeur en sciences politiques à Brigham Young, au sujet des accords TTIP et ISDS.

M. Angel et M. Kartheiser y participeront.

- Le 8 mai 2015 aura lieu une visite d'une délégation du Parlement d'Iran. Un échange de vues avec les membres de la commission est prévu dans l'après-midi.

- Concernant le texte de la résolution sur le génocide arménien, le Président demande l'accord des membres de la commission concernant deux nouvelles formulations :
 - Remplacer au 1^{er} tiret après les considérants « ...entre 1915 et 1917... » par « ...à partir de 1915... »
 - Remplacer au 4^e tiret après les considérants « ...les atrocités... » par « ...les grandes souffrances... ».

Les membres de la commission donnent leur accord.

- Le Président de la Commission des Finances et du Budget informe que la réunion jointe avec la Commission des Affaires étrangères et européennes prévue le 8 mai 2015 ne sera plus une réunion jointe et ne concernera plus que les membres de la Commission des Finances et du Budget.

Luxembourg, le 15 mai 2015

La Secrétaire-administratrice,
Tania Tennina

Le Président,
Marc Angel